

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du LUNDI 13 MAI 2024,
à 19H00,
Salle du Conseil de la Mairie de VENSAC.

PRÉSENTS : J.L. PIQUEMAL – L. DUBOIS – P. LIENARD – C. VAUBAN – R. LUCENET – A. FIGEROU – J. LABOY – P. LAPEYRE – F. PIQUEMAL – F. RENOM - D. ROBIN – M.D SAINT MARTIN – P. SOURDOULAUD -

REPRÉSENTÉ(S) : J.P LIES procuration à L. DUBOIS

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : G. LEGRAND

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : C. VAUBAN

Le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil Municipal du 21 mars 2024 n'a pas donné lieu à des observations particulières.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00

ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	VOTE
- Réponse aux services de l'ETAT concernant le P.L.U : suspension du PLU suite à un recours gracieux de l'Etat	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Erreur matérielle sur délibération n° 65/2022 (intégration dans le domaine privé de la commune de l'ensemble des parcelles bordant le chemin de Malebranne - la route des Trieux - la rue du Gua - la route du Moulin - la route de la Lande - le lieu dit "les Nines" et la route du Lisey) acquisition au prix de 1 euros la parcelle au lieu de 1 euros du m ²	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Création au tableau des effectifs d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet ;	J.L. PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Vente de la parcelle ZV 0038 à Monsieur LABAT ;	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Signature de l'avenant à la convention Territoriale Globale ;	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Acquisition de la parcelle C 1 398 au "camp BARRAT" ;	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Exonération de la taxe d'habitation pour les associations ;	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Tarifs garde meubles et déménagement matériel salle de sport ;	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>
- Décision modificative sur budget principal de la commune - ouvertures de crédits pour intégration des frais d'études de plus de 3 ans (ouverture de crédits au 2181-041 en dépense et au 203-041 en recette) - en attente de validation par la Trésorerie.	J.L PIQUEMAL	<i>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H25

